



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 11 MARS 2025

20250311_CA05 - CITE PORTES FERREES – Réhabilitation de 140 logements – 38-40-42 rue Domnolet Lafarge à Limoges – Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant total de 1 452 631,76 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (Banque des Territoires)

Le Conseil d'Administration de LIMOGES HABITAT s'est réuni le mardi 11 mars 2025 à 16 heures 30 dans les locaux du siège, 224 rue François Perrin à Limoges et en visio-conférence via l'outil Teams.

Ont participé :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-président

Mesdames Martine BOUCHER, Danielle DUVALET, Sarah GENTIL, Marie HERNANDEZ, Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Samia RIFFAUD et Annie SCHWAEDERLE, Administratrices

Messieurs Jacky BOUHIER, Philippe CHADELAS, Georges DAMIANO, Jean-Yves ESTOUP, Laurent GUERY, Jean-Marie LAGEDAMONT, Jean-François LANDRON, Michel NYS, Patrick PIMPAUD, Dominique RENAUDIE, Gérard RUMEAU, Eric SCHALTEGGER, Administrateurs

Monsieur Lionel ECLANCHER, Direction Départementale des Territoires, représentant le Commissaire du Gouvernement

Monsieur Raphaël ALARCON, Secrétaire du Comité Social et Economique

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absents excusés :

Monsieur Jean-Marie JAVELON, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Madame Samantha ROLLAND, Administratrice, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur René ARNAUD, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur LAGEDAMONT

Monsieur Franck LETOUX, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame BOUCHER

Monsieur Xavier TRACOU, Administrateur

Monsieur Bernard BEAUBREUIL, représentant Alliance Offices Habitat

Absent :

Monsieur Rachid EL BOUTAYBI, Administrateur

La séance est ouverte à 16 heures 30 sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,
 Vu l'opération de réhabilitation de 140 logements 38-40-42 rue Domnolet Lafarge à Limoges,
 Vu l'offre de prêt formulée par la Caisse des Dépôts et Consignations (Banque des Territoires) pour un montant de 1 452 631,76 €,
 Vu le rapport présenté,

Le Conseil d'Administration délibère,

- Article 1 : 1 ligne de prêt pour un montant de 1 452 631,76 €, destiné à financer la réhabilitation de 140 logements, 38-40-42 rue Domnolet Lafarge à Limoges, dont les caractéristiques sont les suivantes :
 - o Ligne du Prêt :

Ligne du Prêt :	PAM
Montant :	1 452 631,76 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt :	20 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt +0.60 % <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance prioritaire (intérêts différés) : Si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés
Modalité de révision :	« Double révisabilité Limitée » (DL)
Taux de progressivité des échéances :	de 0 % à 0,50 % maximum (actualisable à l'émission et à la date d'effet du Contrat de Prêt en cas de variation du taux du Livret A) <i>Révision du taux de progressivité à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0 %.</i>

- Article 2 : Autorise la Directrice générale de LIMOGES HABITAT à signer le contrat devant régler les conditions de ce prêt, la ou les demandes de versements de fonds, les conventions de garantie de remboursement à intervenir entre Limoges Métropole - Communauté urbaine, la Commune de Limoges et LIMOGES HABITAT, et à réaliser tous les actes de gestion utiles afférents à ce prêt.

Formalités de publicité effectuées
 le **18 MARS 2025**

Pour extrait conforme,
 Limoges, le **18 MARS 2025**
 LA PRESIDENTE
 Catherine MAUGUIEN-SICARD

